RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00236
Numéro SIREN : 333 322 618
Nom ou dénomination : ECT COLLECTE

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 608

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 2 JAN. 2020
sous le n° B 608

1. Bilan

1.1. Bilan Actif

	31/12/2017 (12 mois)			31/12/2016 (3 mois)
ACTIF (EN EUROS)	**BRUT**	**AMORT. & PROVISIONS**	**NET**	**NET**
Immobilisations incorporelles :				
- Concessions, brevets, droits similaires	41 545	27 077	14 468	39
- Autres immobilisations incorporelles	915		915	915
Immobilisations corporelles :				
- Terrains	23 278	6 197	17 081	18 742
- Constructions	120 315	82 458	37 857	48 597
- Installations techniques, matériel et outillage	790 280	676 936	113 344	132 183
- Autres immobilisations corporelles	1 716 691	1 333 611	383 080	384 355
- Avances et acomptes				
Immobilisations financières :				
- Titres de participation				
- Autres titres immobilisés				
- Créances rattachées				
- Autres immobilisations financières	59 645		59 645	52 606
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***2 752 669***	***2 126 279***	***626 390***	***637 437***
Avances et acomptes versés sur commandes				3 420
Clients et comptes rattachés	1 079 537	6 880	1 072 657	951 278
Autres créances :				
- Personnel	3 357		3 357	45 539
- Organismes sociaux				
- Etat, impôts sur les bénéfices	454 463		454 463	576 996
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	106 219		106 219	77 301
- Groupe et Associés	113 985		113 985	
- Autres	74 075		74 075	37 417
Disponibilités	1 328 179		1 328 179	1 224 670
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***3 159 815***	***6 880***	***3 152 935***	***2 916 621***
Compte de régularisation	89 807		89 807	94 292
TOTAL DE L'ACTIF	**6 002 291**	**2 133 159**	**3 869 132**	**3 648 350**

SOMMAIRE

	Pages
BILAN SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2017	2
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017 (12 Mois)	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (12 mois)	5
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	6

1. Bilan

1.2. Bilan Passif

PASSIF (EN EUROS)	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (3 mois)
Capital	233 775	233 775
Prime d'émission		
Réserve légale	23 377	23 377
Réserve réglementées	83	83
Report à nouveau	743 488	659 314
Résultat de l'exercice	**361 159**	**84 173**
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***1 361 882***	***1 000 722***
Provisions pour risques	36 776	80 715
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	***36 776***	***80 715***
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
- Emprunts bancaires	235 800	315 851
- Découverts, concours bancaires	1 417	1 352
Emprunts et dettes financières diverses :		
- Divers		
- Associés	633 251	759 102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	583 775	428 717
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	288 937	306 658
- Organismes sociaux	584 838	595 494
- Etat, impôts sur les bénéfices		
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	124 548	137 131
- Autres impôts, taxes et assimilés	17 908	22 608
Autres dettes		
TOTAL DETTES	***2 470 474***	***2 566 913***
Compte de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	**3 869 132**	**3 648 350**

2. Compte de résultat

(EN EUROS)	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (3 mois)
Ventes de marchandises	1 946	181
Production vendue biens		
Production vendue services	9 013 279	2 386 126
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	***9 015 225***	***2 386 307***
Subventions d'exploitation	26 644	8 030
Reprises sur amortissements et provisions		684
Transferts de charges	147 197	37 212
Autres produits d'exploitation	32	2
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	***9 189 098***	***2 432 235***
Achats de matières premières et variation de stocks	151 951	29 441
Autres achats et charges externes	3 845 929	977 210
Impôts et taxes	221 005	59 067
Salaires et traitements	3 222 360	914 197
Charges sociales	1 079 472	302 780
Dotations aux amortissements sur immobilisations	185 202	45 798
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 161	
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges d'exploitation	558	1 330
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	***8 707 638***	***2 329 823***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***481 460***	***102 412***
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Produits financiers		8 000
Charges financières	7 503	2 404
RESULTAT FINANCIER	***-7 503***	***5 596***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***473 957***	***108 008***
Produits exceptionnels	56 301	24 900
Charges exceptionnelles	43 666	26 743
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***12 636***	***-1 842***
Participation des salariés	37 567	6 672
Impôts sur les bénéfices	87 867	15 321
RESULTAT NET	**361 159**	**84 173**

3. Tableau de flux de trésorerie

(EN EUROS)	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (3 mois)
Marge brute d'autofinancement	496 180	131 050
Variation du BFR lié à l'activité	-20 205	238 449
Flux net de trésorerie lié à l'activité	**475 975**	**369 499**
Acquisitions d'immobilisations	-174 251	-96 262
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	7 500	24 900
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-166 751**	**-71 362**
Dividendes versés		
Augmentations et réduction de capital en numéraire		
Souscription d'emprunts	88 000	58 000
Remboursements d'emprunts	-293 715	-141 939
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-205 715**	**-83 939**
VARIATION DE TRESORERIE	**103 509**	**214 198**
Trésorerie d'ouverture (*)	1 224 670	1 010 472
Trésorerie de clôture (*)	1 328 179	1 224 670
Variation de trésorerie	**103 509**	**214 198**

(*) Information sur les composantes de la trésorerie	31/12/2017	31/12/2016	30/09/2016
- Disponibilités	1 328 179	1 224 670	1 010 472
- Valeurs mobilières de placement			
- Concours bancaires courants			
Trésorerie du tableau des flux	**1 328 179**	**1 224 670**	**1 010 472**

4. Annexe aux Comptes Annuels 2017

4.1. Faits marquants de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2016 avait une durée exceptionnellement réduite à 3 mois.

La société a opté pour une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2017, pour le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. A ce titre, la société est intégrée dans le périmètre du groupe ECT Invest dont ECT Invest assure les fonctions de société mère.

4.2. Principes et méthodes comptables

4.2.1 Règles et méthodes Comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

o continuité de l'exploitation,
o permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
o indépendance des exercices.

Et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

4.2.2. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue.

4.2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**1 à 3 ans**
Agencements et aménagements des terrains	**3 ans**
Constructions	**20 ans**
Agencements des constructions	**5 à 10 ans**
Installations techniques, matériel et outillage	**2 à 6 ans**
Agencements, aménagements, installations	**5 à 20 ans**
Matériel de bureau et informatique	**3 à 5 ans**
Mobilier	**10 ans**

4.2.4. Immobilisations Financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Il en est de même pour ce qui concerne les valeurs mobilières de placement pour lesquelles la valeur d'inventaire correspond au dernier cours de bourse connu.

4.2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.2.6. Intégration fiscale

La société a opté pour une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2017, pour le régime d'intégration fiscale prévu aux articles 223 et suivants du Code Général des Impôts. A ce titre, la société est intégrée dans le périmètre du groupe ECT Invest dont ECT Invest assure les fonctions de société mère.

En application de la convention d'intégration fiscale, les économies d'impôt réalisées par le Groupe et liées aux déficits, sont conservées chez la société mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

4.2.7. Retraites et engagements assimilés

L'évaluation des indemnités de fin de carrière est effectuée à partir des hypothèses suivantes :

- méthode des "unités de crédits projetés" fondée sur les salaires et des droits de fin de carrière ;
- application d'un taux de charges sociales de 50% l'an pour les cadres et les non cadres;
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65/67 ans à l'initiative des salariés (retraite à taux plein) ;
- un turn-over différencié selon les catégories de personnel :
 Cadres : Turn-over faible
 Etam : Turn-over fort

Ouvriers : Turn-over extrêmement fort

- la quotité des droits acquis au terme est validée à partir des derniers salaires connus estimés à terme. Pour ce faire, il est appliqué un taux de progression des salaires de 2% l'an incluant un effet de l'inflation de 1% ;
- prise en compte d'un taux d'actualisation de 1,30% ;
- Table de mortalité utilisée : INSEE 2017.

4.2.8. Identité de la Société Consolidante

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par ECT Invest, SAS au capital social de 47.180.283 euros dont le siège social est fixé au 20 rue de Paris à Villeneuve sous Dammartin (77230), immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro B 821 786 084.

4.3. Changement de méthode et de présentation des Comptes Annuels

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4.4. Notes explicatives sur les comptes

Note 1 – Immobilisations

RUBRIQUE	VALEUR DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION PAR APPORTS, CREATION	DIMINUTION PAR CESSIONS OU MISE HORS SERVICE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	25 960	16 500		42 460
Autres immobilisations Incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**25 960**	**16 500**		**42 460**
Terrains	23 278			23 278
Constructions sur sol propre	16 699			16 699
Installations générales et agencts des constructions	103 616			103 616
Installations techniques et matériels	781 700	11 861	3 281	790 280
Installations générales, agencements et divers	95 612	10 669		106 281
Matériels de transport	1 459 020	117 837	24 530	1 552 327
Matériels de bureau, informatique et mobilier	47 737	10 345		58 082
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 527 662**	**150 712**	**27 811**	**2 650 563**
Titres de participation				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	52 606	7 039		59 645
Immobilisations financières	**52 606**	**7 039**		**59 645**
TOTAL	**2 606 228**	**174 251**	**27 811**	**2 752 668**

Note 2 – Amortissements

RUBRIQUE	MONTANT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS	DIMINUTION REPRISES	MONTANT FIN D'EXERCICE
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Autres immobilisations Incorporelles	25 006	2 071		27 077
Immobilisations incorporelles	**25 006**	**2 071**		**27 077**
Terrains	4 536	1 661		6 197
Constructions sur sol propre	15 078	859		15 937
Installations générales et agencts des constructions	56 640	9 882		66 522
Installations techniques et matériels	649 517	30 700	3 281	676 936
Installations générales, agencements et divers	91 277	2 442		93 719
Matériels de transport	1 087 490	133 784	24 433	1 196 841
Matériels de bureau, informatique et mobilier	39 248	3 803		43 051
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 943 786**	**183 131**	**27 714**	**2 099 203**
TOTAL	**1 968 792**	**185 202**	**27 714**	**2 126 280**

Note 3 – Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUE	MONTANT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION DOTATIONS	DIMINUTION REPRISES	MONTANT FIN D'EXERCICE
Provisions pour investissements				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges	80 715	4 825	48 764	36 776
Provisions pour risques et charges	**80 715**	**4 825**	**48 764**	**36 776**
Provisions sur immo. Corporelles				
Provisions sur comptes clients	5 719	1 161		6 880
Autres provisions pour dépréciation				
Provisions pour dépréciation	**5 719**	**1 161**		**6 880**
TOTAL GENERAL	**86 434**	**5 986**	**48 764**	**43 656**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	1 161	
	- financières		
	- exceptionnelles	4 825	48 764

Note 4 – Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	*BRUT*	*- 1 AN*	*+ 1 AN*
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	59 645		59 645
Créances de l'Actif immobilisé	**59 645**		**59 645**
Clients et comptes rattachées	1 079 537	1 079 537	
Personnel et comptes rattachés	3 357	3 357	
Organismes sociaux			
Etat, Impôt sur les bénéfices	454 463	168 642	285 821
Etat, TVA	106 219	106 219	
Etat, Autres impôts et taxes	72 836	72 836	
Groupe et associés	113 985	113 985	
Débiteurs divers	1 239	1 239	
Charges constatées d'avance	89 807	89 807	
Créances de l'Actif circulant	**1 921 443**	**1 635 622**	**285 821**
TOTAL PRETS ET CREANCES	**1 981 088**	**1 635 622**	**345 466**

ETAT DES DETTES	*TOTAL*	*- 1 AN*	*1 à 5 ANS*	*+ 5 ANS*
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes - ets crédit à un an maximun (1)	1 417	1 417		
Emprunts et dettes - ets crédit à plus d'un an (1)	235 800	98 223	137 577	
Emprunts et dettes financières divers	259 860	112 054	147 806	
Dettes fournisseurs	583 775	583 775		
Personnel et comptes rattachés	288 937	288 937		
Sécurité Sociale et autres organismes	584 838	584 838		
Etat, Impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	124 548	124 548		
Etat, Autres impôts et taxes	17 908	17 908		
Groupe et associés	373 391	373 391		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**2 470 474**	**2 185 091**	**285 383**	
(1) Emprunt souscrits au cours de l'exercice :	88 000			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice :	293 715			

Note 5 – Eléments du bilan concernant les entreprises liées

POSTES DU BILAN & COMPTE DE RESULTAT	*ENTREPRISE LIEES*	*AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION*	*REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE*
Capital souscrit	233 775		
Participations			
Créances clients et comptes rattachés	23 515		
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement			
Emprunts et dettes financières divers	633 250		
Dette fournisseurs et comptes rattachés	114 504		
Groupe et associés			
Charges financières	3 551		
Charges exceptionnelles			

Note 6 – Informations concernant les entreprises liées

Le montant des prestations administratives facturées par la société ENVIRO CONSEIL ET TRAVAUX au titre du contrat de «management fees » s'est élevé au 31 décembre 2017 pour une durée de 12 mois à 162.000 Euros HT.
Le montant des intérêts payés par la société ECT COLLECTE à la société ENVIRO CONSEIL ET TRAVAUX dans le cadre des deux contrats de prêt à moyen terme accordés par cette dernière ressort à 3.551 Euros.
Au titre de la convention d'assistance administrative, la société ECT COLLECTE a facturé à BIODEPE au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 des prestations forfaitaires, majorées des frais engagés par le personnel affecté, pour un montant global de 94.555 Euros.
BIODEPE a facturé à ECT Collecte des loyers pour un montant de 12.000 Euros HT pour ce qui concerne les locaux de Chaumont.

Note 7 – Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	*MONTANT*
Créances clients et comptes rattachés	
Avoirs à recevoir	1 239
Etat, produits à recevoir	72 836
Divers à recevoir	
TOTAL	**74 075**

Note 8 – Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 768
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 637
Dettes fiscales et sociales	491 165
TOTAL	**520 570**

Note 9 – Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Crédit-bail et locations longue durée	14 641	
Locations immobilières	966	
Documentation	2 009	
Entretien et réparations	3 834	
Assurances	66 854	
Médecine du travail	802	
Fournitures diverses	700	
TOTAL	**89 806**	

Note 10 – Composition du capital social

CATEGORIES DES TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions composant le capital en début d'exercice	233 775	1
Augmentation de capital		
Réduction de capital		
Actions composant le capital en fin d'exercice	233 775	1

Note 11 – Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES AU 1er Janvier 2017	**1 000 723**
Augmentation de capital	
Primes d'émission et d'apports	
Distributions de dividendes	
Variation des provisions réglementées	
Résultat de l'exercice 2017	361 159
CAPITAUX PROPRES AU 31 Décembre 2017	**1 361 882**

Note 12 – Ventilation du chiffre d'affaires net

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	***MONTANT***
Ventes de marchandises	1 946
Prestations de services collecte et assimilés	9 013 279
TOTAL	**9 015 225**

REPARTITION PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	***MONTANT***
France	9 015 225
Etranger	
TOTAL	**9 015 225**

Note 13 – Résultat financier

DESIGNATION	***31/12/2017 (12 mois)***	***31/12/2016 (3 mois)***
Autres produits financiers	0	8 000
PRODUITS FINANCIERS	**0**	**8 000**
Intérêts sur emprunts	7 432	2 403
Commissions financement d'affacturage	71	1
CHARGES FINANCIERES	**7 503**	**2 404**
RESULTAT FINANCIER	**-7 503**	**5 596**

Note 14 – Résultat exceptionnel

DESIGNATION	*31/12/2017 (12 mois)*	*31/12/2016 (3 mois)*
Divers	37	0
Prix de cession des immobilisations cédées	7 500	24 900
Reprise provision sur litige prud'hommal	48 764	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**56 301**	**24 900**
Pénalités et amendes	57	0
Litige prud'hommal	38 043	0
Divers	644	80
Valeur nette comptables des immobilisations cédées	97	19 011
Dotation Provision litiges prud'hommal	4 825	7 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**43 666**	**26 743**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**12 635**	**-1 843**

Note 15 – Impôt sur les sociétés

CHARGE D'IMPÔT	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT SUR LES SOCIETES	RESULTAT NET
Résultat d'exploitation	481 462	95 730	385 732
Résultat financier	-7 503	-2 277	-5 226
Résultat courant	**473 959**	**93 453**	**380 506**
Résultat exceptionnel	12 635	4 231	8 404
Participation des salariés	-37 567	-9 817	-27 750
TOTAL	**449 027**	**87 867**	**361 160**

Note 16 – Crédit-bail

NATURE	IMMOBILIER	MOBILIER	TOTAL
Valeur d'origine		5 552 306	5 552 306
Amortissements :			
- Cumuls sur exercices antérieurs		2 010 105	2 010 105
- Dotations de l'exercice		503 613	503 613
Total des Amortissements		**2 513 718**	**2 513 718**
Redevances payées :			
- Cumuls sur exercices antérieurs		3 198 041	3 198 041
- Redevances de l'exercice		806 746	806 746
Total des redevances payées		**4 004 787**	**4 004 787**
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		691 979	691 979
- à plus d'un an et moins de cinq ans		1 363 037	1 363 037
- à plus de cinq ans		65 865	65 865
Total des redevances restant à payer		**2 120 881**	**2 120 881**
Valeur résiduelle			
- à un an au plus		7 960	7 960
- à plus d'un an et moins de cinq ans		30 253	17 973
- à plus de cinq ans		7 969	7 969
Total des valeurs résiduelles		**46 181**	**33 901**
Montant pris en charge dans l'exercice		812 557	812 557

Note 17 – Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES	*MONTANT*
Engagement en matière d'indemnités de départ en retraite	138 595
Engagements de crédits-baux	1 713 983
Engagements sur LOA	406 898
Nantissements et gages sur matériels	6 178
Nantissements sur fonds de commerce	80 836
Créances clients transférées à une société d'affacturage	136 906
TOTAL (1) (2)	**2 483 396**
(1) Dont concernant les entreprises liées :	**0**
(2) Dont engagements assortis de sûretés réelles :	**87 014**

ENGAGEMENTS RECUS	*MONTANT*
Cautions bancaires sur marchés publics	271 360
TOTAL (1)	**271 360**
(1) Dont concernant les filiales :	

Note 18 – Dettes garanties par des sûretés réelles

SURETES REELLES	*MONTANT*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87 014
TOTAL	**87 014**

Note 19 – Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	*MONTANT EN BASE*	*MONTANT EN IMPOT*
ACCROISSEMENTS		
Amortissements dérogatoires		
TOTAL DES ACCROISSEMENTS		
ALLEGEMENTS		
Contribution effort de construction	13 941	4 647
Participation des salariés & forfait social	45 080	15 027
TOTAL DES ALLEGEMENTS	**59 021**	**19 674**
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		

Note 20 – Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Note 21 – Effectif moyen

EFFECTIFS	*PERSONNEL SALARIE*	*MISE A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE*
Cadres	4	1
Employés	115	
TOTAL	**119**	**1**

Note 22 – Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

ENGAGEMENTS	*DIRIGEANTS*	*AUTRES*	*PROVISIONS*
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour le personnel en activité		138 595	
TOTAL		**138 595**	

Note 23 – Information concernant le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (C.I.C.E)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), s'élève pour l'exercice d'une durée de 12 mois clos au 31/12/2017 à 201.852 €. La société comptabilise le CICE au crédit d'un sous-compte de charges de personnel. Le crédit d'impôt a servi à financer les investissements de la société ainsi que son besoin en fonds de roulement.

Note 24 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 21 JAN. 2020
sous le n° B 608



ECT COLLECTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale Paris

ECT COLLECTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 233 775 €
Siège social : CHAMPS DE LA VIERGE
21140 SEMUR EN AUXOIS

333 322 618 RCS DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ECT COLLECTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

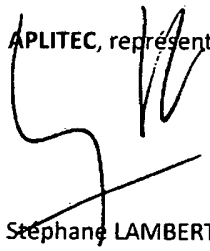
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 mai 2018
Le Commissaire aux comptes

APLITEC, représentée par



Stéphane LAMBERT

ECT COLLECTE
SASU au capital de 233.775 €
Siège social : Lieudit « Champ de la Vierge »
21140 SEMUR EN AUXOIS
333 322 618 RCS DIJON

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

Affectation du résultat clos le 31 décembre 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 361.159 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	361.159 €
Auquel s'ajoute : le report à nouveau antérieur	743.488 €
Pour former un résultat de	**1.104.647 €**
Affecté au compte Report A Nouveau	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

